

Formulaire de demande

Maintien du statut de communauté amie des aînés

Le parcours qui mène à la désignation de communauté amie des aînés exige un engagement et des efforts continus de la part de cette dernière. Pour maintenir son statut, la municipalité ou la collectivité doit démontrer, **tous les trois ans**, qu'elle conserve son engagement envers l'initiative et son plan d'action.

Pour faire une demande de maintien de votre statut de communauté amie des aînés, vous devez remplir et signer le formulaire, y joindre les documents requis, et envoyer le tout par courriel à l'adresse aines@gnb.ca.

Veillez soumettre les documents requis suivants en format PDF.

- Le cadre de référence du comité consultatif de la communauté amie des aînés.
- La preuve que le comité consultatif de la communauté amie des aînés s'est réuni au moins quatre fois par an pour surveiller la mise en œuvre de l'actuel plan d'action.
- La preuve de l'engagement soutenu de la communauté auprès des personnes âgées et des autres intervenants pertinents.
- Un rapport de situation d'une page montrant les progrès de l'actuel plan d'action de la communauté amie des aînés.
- Le plan d'action actualisé de la communauté amie des aînés concernant les trois prochaines années.

Vous pouvez également joindre en format PDF tout autre document qui, à votre avis, appuie votre demande.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat des aînés et du vieillissement en santé du ministère du Développement social, en composant le 506-457-6811 ou en écrivant par courriel à l'adresse aines@gnb.ca.

Personne-ressource de la requérante	
Nom officiel de la collectivité :	Adresse postale :
Nom et titre de la personne-ressource du comité consultatif de la communauté amie des aînés :	Signature :
Numéro de téléphone et adresse de courriel :	Date :

Autre personne-ressource (s'il y a lieu)	
Nom et titre de la personne-ressource :	Signature :
Numéro de téléphone et adresse de courriel :	Date :